



Communiqué de Presse



Mardi 17 avril 2018

Accélérateur d'Initiatives Jeunes 2018

Financement participatif : la Région (re)donne un coup de pouce aux projets des jeunes bretons

On ne change pas une équipe qui gagne ni un dispositif qui cadre avec les attentes des jeunes et leurs nouvelles façons de s'engager. Toujours en partenariat avec les plateformes bretonnes de financement participatif GwenneG (gwenneg.bzh) et Kengo (kengo.bzh), la Région reconduit son appel à projets Accélérateur d'Initiatives Jeunes, fort d'un bilan de 44 projets soutenus depuis son lancement, en 2015.

Pierre Pouliquen, Vice-président du Conseil régional à la jeunesse, a donné le coup d'envoi de cette 4^e édition aux côtés de Serge Appriou et Karim Essemiani, dirigeants de Kengo et GwenneG, et de 3 des lauréats des éditions précédentes. Les candidats ont désormais jusqu'au 12 octobre pour déposer leur projet sur l'une des 2 plateformes, remporter l'adhésion des internautes et obtenir ainsi le soutien de la Région.

Mieux repérer et accompagner les propositions innovantes des jeunes bretons en s'appuyant sur les modes de financement participatif : c'était le défi d'Accélérateur d'Initiatives Jeunes, mis en place par la Région en 2015.

Convaincu de la nécessité d'adapter les dispositifs de soutien institutionnels aux nouvelles pratiques des jeunes, le Conseil régional a décidé de s'appuyer sur les 2 plateformes bretonnes de financement participatif pour venir en aide à des projets plébiscités par les internautes. La collectivité confirme en 2018 sa volonté d'encourager les initiatives des jeunes **âgé.e.s de 18 à 29 ans** et impliqué.e.s sur le territoire en rééditant l'opération **jusqu'au 12 octobre**.

Les conditions d'éligibilité ne changent pas. Comme pour les trois précédentes éditions, la Région n'a pas défini, préalablement, une liste de thématiques qu'elle souhaite soutenir en priorité. Les projets, développés à titre individuel ou collectif, peuvent être déposés, dès lors qu'ils sont **novateurs, créatifs et qu'ils participent au dynamisme et à l'attractivité du territoire breton**.

Informations complémentaires et règlement à retrouver sur bretagne.bzh.

44 projets soutenus en 3 ans

Accélérateur d'Initiatives Jeunes consiste à booster la réalisation d'un projet repéré sur Kengo ou GwenneG. Quand celui-ci, grâce à la participation des internautes, atteint ou dépasse 70 % de son objectif de campagne, il peut alors bénéficier d'un soutien financier de la Région pour **les 30 % restants**, dans la limite d'un plafond de 4 000 €.

Une enveloppe financière de **30 000 €** est affectée à cette 4^e édition.

Au terme des 3 premières éditions d'Accélérateur d'Initiatives Jeunes, 44 projets plébiscités par les internautes sur GwenneG et Kengo ont ainsi été accompagnés par la Région.

Après les 11 initiatives soutenues en 2015, pour un montant total de **9 855 €**, les **16 autres accompagnées en 2016 pour 21 120 €**, **17 jeunes** ont bénéficié de cet appel à projets en 2017 et se sont répartis **27 580 €**.

« On le voit, depuis 2015, ce dispositif ne cesse de monter en puissance, remarque Pierre Pouliquen, Vice-président de la Région à la jeunesse. Pour les porteurs de projets, il permet de tester le marché. A travers lui, la Région accompagne la réussite, le risque mais aussi l'échec. Si on veut que les jeunes aient confiance en eux, il faut que la Région ait confiance en eux. »

Contacts **SERVICE PRESSE** | Tél. : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/@bretagne_presse)

Zoom sur 3 projets retenus lors des précédentes éditions

Guivers (GwenneG, 2017, Rennes)



GUIVERS

Transformer ses achats en dons, voici ce que propose cette extension de navigateur internet, s'inscrivant dans une démarche éthique et

solidaire.

Guivers permet en effet de profiter d'avantages exclusifs dans près de 1 000 boutiques (FNAC, Sephora...) et de faire des dons gratuitement à une centaine d'associations et artistes lors d'achats en ligne.

Une commission sur le montant des achats est ainsi versée à des associations choisies au préalable par l'utilisateur. Il n'y a rien à faire : c'est la boutique qui reverse cette commission.

2 000 € ont ainsi été récoltés pour des associations depuis juin dernier.

La subvention régionale s'élève à 1 500 € sur une campagne de financement de 5 000 €. Les soutiens recueillis permettent d'assurer le changement de statut de la structure du porteur de projet, de l'autoentreprise à une société.

Le témoignage d'Alexis Nicol : « Cette campagne m'a permis de couvrir mes frais de lancement et de minimiser les risques. Le facteur risque aurait été trop important sinon. »

Combat de coqs et sa Breizh édition (GwenneG en 2015, puis Kengo en 2017, Rennes)



En 2015, *Combat de coqs*, c'était, au départ, une application mobile dédiée à la culture française, proposant plus de 5 000 questions sur 12 théma-

tiques distinctes, allant de la gastronomie à l'art, en passant par le sport, l'économie ou la langue française.

Réunissant 40 000 joueurs, le quizz, conçu par deux amis rennais âgés alors de 25 et 26 ans, est ensuite devenu un jeu de société de plateau.

Forts de cette réussite, ses concepteurs ont alors décidé en 2017 de décliner leur quizz dans une version consacrée à la culture bretonne. D'abord produite à 3 000 exemplaires à l'automne, elle vient de faire l'objet d'un tirage de 7 000 unités supplémentaires.

Dernier projet en date désormais : le développement d'une nouvelle fonctionnalité de l'application, en lien avec les musées de la région.

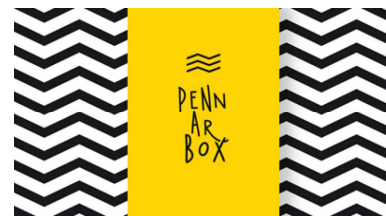
Lors de la 1^{re} édition de l'appel à projets « Accélérateur d'Initiatives Jeunes » (2015), le projet d'application mobile a bénéficié d'une subvention régionale de 1 200 € sur un objectif de campagne de 4 000 €.

En 2017, la subvention de la Région s'élève à 4 000 € pour une campagne de 13 400 €. Les fonds récoltés servent à la fabrication du jeu et à la promotion de la version bretonne du jeu de plateau.

Le témoignage de Quentin Ory et Antoine Delanoë : « Notre première campagne de financement participatif a permis de créer une communauté de contributeurs. L'aide de la Région est venue crédibiliser nos projets, notamment l'édition bretonne du quizz, un produit breton, fait par des Bretons et soutenu par la Région Bretagne. »

Penn Ar Box (Kengo, 2015, Brest)

On ne présente plus *Penn Ar Box*. Fondé en 2015 par Loïz Fily et Julien Kersalé, jeunes diplômés de la Brest Business School, le service



d'abonnement à des coffrets de produits bretons alimentaires, sans cesse renouvelés, s'était concrétisé après avoir allègrement dépassé son objectif de campagne en récoltant 10 925 €.

Depuis, 20 000 colis ont été expédiés par l'entreprise brestoïse, parrainée par Loïc Hénaff.

La livraison de « Plij Box » (« box du plaisir ») et « Buhez Box » (« le kit de survie » du breton) est possible dans 53 pays et plus de 170 producteurs, répartis dans les départements bretons, en sont partenaires.

L'entreprise a aussi développé un service B2B de coffrets personnalisés pour les entreprises, qui représente 35% de son chiffre d'affaires.

Un nouveau projet s'apprête à sortir des fameux cartons de l'entreprise : sa propre gamme de produits alimentaires bretons. L'idée ? Revisiter des emblèmes de la gastronomie bretonne.

Lancé en 2015, ce projet a bénéficié d'une subvention régionale de 2 250 €, lors de la 1^{re} édition de l'appel à projets, sur un objectif de campagne de 7 500 €.

Le témoignage de Loïz Fily : « Accélérateur d'Initiatives Jeunes nous a permis de communiquer et d'accroître notre notoriété avant même le lancement de *Penn Ar Box*, car nos contributeurs ont été nos premiers ambassadeurs. »

Les 15 autres projets accompagnés en 2017

Au Détour de

Ce projet, imaginé par un Lannionais (28 ans), vise à créer un média breton pour partager des vidéos mettant en avant le patrimoine humain breton : bénévoles, artisans, agriculteurs...

La subvention régionale s'élève à 450 € pour une campagne de 1 500 €. Ces fonds doivent permettre d'investir dans le matériel nécessaire au lancement du média.

Météo Bretagne

Conçue par un Vannetais de 26 ans, cette application mobile gratuite entend fournir des données météorologiques précises et fiables en Bretagne.

La subvention régionale s'élève à 3 900 € pour une campagne de 13 000 €. Les fonds levés servent au développement de l'application.

This Is Me (TIM)

« Il n'y a pas que la vue qui compte ! » pour *This is Me (TIM)* une marque de montures de lunettes sur mesure et personnalisées, lancée par un Brétilien de 28 ans. Grâce à un logiciel sur tablette, le client peut créer sa monture à sa taille et à son goût chez l'un des opticiens partenaires. La monture est ensuite réalisée en impression 3D, assemblée et finie par TIM, les verres étant montés par l'opticien.

La subvention régionale s'élève à 3 900 € pour une campagne de 13 000 €. Ces fonds permettent de financer le lancement de l'activité à travers la prévente de montures auprès de particuliers et la promotion la marque.

Fabriq'Locale

Une Costarmoricaine de 24 ans a élaboré une plateforme de vente en ligne de création d'artisans français. L'e-shop propose un large choix de produits : petit mobilier, linge de maison, accessoires et bijoux.

La subvention régionale s'élève à 1 350 € pour une campagne de 4 500 €. Ces fonds couvrent la constitution d'un stock de vêtements préalable au lancement de l'activité.

Au Fil des huîtres

Une virée en kayak pour déguster des huîtres dans leur bassin de St-Pierre de Quiberon, c'est le concept de ce projet, porté par une Morbihannaise de 29 ans.

La subvention régionale s'élève à 1 200 € pour une campagne de 4 000 €. Les fonds recueillis financent l'achat de 4 kayaks gonflables.

Bicéphale 3D

Un Rennais de 29 ans, concepteur d'imprimantes 3D, lance la B-Kit, imprimante 3D en kit accessible au grand public et propose des formations sur mesure.

La subvention régionale s'élève à 3 900 € pour un objectif de financement de 13 000 €. Les soutiens recueillis permettent d'acquérir le matériel de jeu nécessaire.

Douce Heure & Gourmandise

Customiser votre douceur préférée, ça vous tente ? Une Costarmoricaine de 28 ans prépare des pâtisseries sur mesure et sur commande pour les différents temps de réjouissances de la vie. Elle propose aussi un service de création de décoration de table ou de salle et des ateliers de confection (macarons, pâte à choux).

La participation régionale est de 750 € pour une campagne de 2 500 €. Ce financement permet d'assurer le développement commercial de cette activité.

Pamoia Circus

Il s'agit d'un projet artistique au profit d'un orphelinat en Tanzanie. L'idée consiste à y emmener une troupe d'apprentis de La Piste aux légendes pour faire découvrir les arts du cirque à des enfants défavorisés.

La subvention régionale s'élève à 900 € pour une campagne de 3 000 €. Les fonds servent à la communication et au transport.

Equi-Étho Création

Ce projet est porté par une jeune femme de 19 ans. Son ambition ? Fabriquer des accessoires d'équitation en corde, voire en cuir ou biothane : licols pour équins et bovins, rênes, colliers de monte, harnais et colliers pour chiens et chats, laisses.

La subvention régionale s'élève à 540 € sur une campagne de 1 800 €. Les soutiens obtenus couvrent l'achat de matière première et la création d'un atelier de confection.

Nature & Sac à dos

La structure lorientaise propose une activité d'éducation et de sensibilisation à la nature à travers des balades-découvertes.

La subvention régionale s'élève à 1 200 € pour un objectif de financement de 4 000 €. Les fonds recueillis sont utilisés pour l'achat de matériel (longue-vue, paires de jumelles, filets à papillon, loupes).

TinyZen

Si vous ne venez pas au spa, le spa viendra vous ! C'est l'idée qui a fait son chemin dans l'esprit d'une praticienne du massage de 25 ans et qui a abouti à l'ouverture de TinyZen. À bord de son Spa mobile, installé dans une Tiny house, elle propose ainsi des soins en institut à travers toute la Bretagne.

La subvention régionale s'élève à 300 € sur une campagne de 1 000 €. Les fonds récoltés financent la réalisation de la Tiny House et le passage du permis remorque.

Chek & Visit

Pour les propriétaires trop occupés ou trop éloignés de leurs logements en location, « Check & Visit » a la solution et propose de réaliser à l'heure place l'état des lieux de leur bien avec photos et suivi digital par des experts appelés "checkers".

La subvention régionale s'élève à 1 500 € pour une campagne de 5 000 €. Ces financements doivent permettre le développement technique de l'entreprise.

À Travers l'œil d'Oscar

Un jeune Rennais de 24 ans lance son activité d'auteur photographe : reportages, portraits, expositions.

La subvention régionale s'élève à 450 € pour une campagne de 5 000 €. Les fonds recueillis sont utilisés pour de l'achat d'un appareil photo et de divers matériels.

L'Instant plantes

Une Rennaise de 28 ans s'est mise au vert dans le Morbihan pour y créer des produits à partir de plantes aromatiques et médicinales : tisanes, épices, liqueurs et vins de plantes.

La subvention régionale s'élève à 1 500 € sur une campagne de 5 000 €. Les fonds récoltés couvrent l'achat de terres, d'équipements agricoles ainsi que de matériels pour la transformation des plantes.

Penaos

Une marque de vêtements, en breton, voit le jour sous l'impulsion de deux jeunes Rennais. Créée et imprimée à Rennes, elle propose des produits bio, équitables et de première qualité.

La subvention régionale s'élève à 240 € pour une campagne de 800 €. Ces financements couvrent les frais administratifs, de communication et de fonctionnement.

Les 2 plateformes partenaires



La plateforme de financement participatif dédiée aux projets économiques bretons

GwenneG (« petits sous » en breton), plateforme de crowdfunding 100 % bretonne, permet à tous de contribuer au développement économique de la Bretagne par le financement des entreprises et de leurs projets.

L'objectif de cette plateforme, créée par **Karim Essemiani**, est de promouvoir le développement de l'activité économique et des emplois en Bretagne en permettant à tous de financer, **à partir de 5 €**, des projets régionaux générateurs de valeurs et d'emplois sur le territoire. La proximité remet l'humain au cœur de la démarche de financement et chacun peut ainsi agir pour l'avenir de la Bretagne.

Prêts, dons ou apports en capital

GwenneG est l'une des premières plateformes françaises regroupant, **sur un même portail, les 3 formes de financement** : le **don**, le **prêt** et l'**investissement en capital**. Les entreprises peuvent ainsi faire appel à la communauté GwenneG pour financer les différentes phases de développement de leurs projets.

GwenneG a déjà permis à **105 entreprises bretonnes de collecter 3 279 369 € auprès de 7 897 contributeurs** avec un taux de réussite de 90 %.



Bretagne Participative

Le financement par le don de projets pour les Bretons et la Bretagne

La traduction de Kengo pourrait être « allons-y ensemble » ! Créée par le Crédit Mutuel Arkéa et le Groupe Télégramme, Kengo est une initiative originale qui favorise la collecte de fonds pour financer les projets des Bretons et de la Bretagne.

Acteurs majeurs de l'écosystème régional et promoteurs d'une finance responsable, les deux groupes ont imaginé et développé ce nouvel outil de financement participatif sur la base du don, avec ou sans contrepartie. L'offre de Kengo se différencie des plateformes actuelles par sa dimension régionale, sociétale et son accessibilité : les projets accueillis sont 100 % bretons, culturels, innovants ou solidaires, ouverts aux entreprises, associations, institutionnels, comme aux particuliers.

Un « coup de pouce » de proximité

Kengo agit donc comme facilitateur d'initiatives locales en regroupant pour cela tous les acteurs liés à la Bretagne, afin d'œuvrer de concert pour le développement et le rayonnement de la région.

À ce jour, la plateforme a publié et permis le financement de **280 projets associatifs**, culturels ou entrepreneuriaux pour un **montant de 700 000 €**, grâce notamment aux **17 000 internautes** qui suivent Kengo via Facebook (<https://www.facebook.com/kengobzh>).

Le **crowdfunding**, ou **financement participatif**, permet à des entreprises ou particuliers d'utiliser internet pour se mettre en relation avec des personnes souhaitant participer au financement de leurs projets. Ces nouveaux modes de financement sont aujourd'hui largement utilisés par les jeunes. C'est pourquoi la Région, en lien avec sa politique jeunesse, a souhaité adapter ses dispositifs de soutien à ces nouvelles pratiques.

Accélérateur d'Initiatives Jeunes 2018 : Règlement

Préambule

La Région Bretagne souhaite encourager et favoriser les initiatives des jeunes en apportant notamment un soutien financier à la mise en œuvre de leurs projets. Elle entend ainsi favoriser l'implication des jeunes sur les territoires, mais aussi permettre aux territoires de développer leur capacité d'innovation et de création.

Partant de l'idée qu'ils et elles sont les mieux placés pour promouvoir et défendre leurs propres initiatives, la Région a souhaité s'adresser directement aux jeunes pour soutenir les projets qu'ils et elles portent et accélérer leur réalisation. En cohérence avec ses orientations en matière de développement des usages numériques, elle s'est appuyée sur les plateformes de financement participatif, ou « crowdfunding », qui sont aujourd'hui largement utilisées par les jeunes pour financer ou soutenir des projets personnels ou collectifs sur des thématiques très variées.

C'est dans cet objectif qu'a été lancé en 2015 l'appel à projets *Accélérateur d'Initiatives Jeunes* en partenariat avec les plateformes de financement participatif GwenneG et Kengo. La démarche consiste à permettre aux jeunes qui déposent une intention de projet sur les plateformes d'accélérer la réalisation de leur projet, à la fois par le soutien financier de la Région et l'émulation générée par l'appel à projets auprès de la communauté des internautes.

Au regard des éléments de bilan qui ont confirmé l'adéquation de cette initiative avec les pratiques des jeunes, la Région a souhaité reconduire l'appel à projets en 2018.

Critères d'intervention de la Région

L'appel à projets se destine directement aux jeunes âgés de 18 à 29 ans, qui sont les promoteurs et promotrices de leurs propres projets. L'aide régionale pourra être attribuée directement au jeune lui-même, à un organisme créé par le jeune en vue de la mise en œuvre de son projet ou à toute autre structure acceptant de porter le projet pour son compte.

Parce que la capacité d'initiative et de création ne se décrète pas, la Région ne souhaite pas définir, dans cet appel à projets, une liste de thèmes soutenus sur la base de critères précis. Elle s'appuiera sur le repérage opéré par la communauté des internautes pour sélectionner les projets :

- portés à titre individuel ou collectif par des jeunes de 18 à 29 ans,
- créatifs ou novateurs (création artistique, projet inventif, technique, usage ou concept innovant, réponse à un besoin non satisfait ou mal satisfait sur un territoire...),
- participant au dynamisme et à l'attractivité du territoire breton. Dans ce cadre, les projets devront être mis en œuvre en Bretagne ou attester d'un impact sur l'attractivité bretonne.

Certaines catégories de projets ne seront pas éligibles à l'appel à projets *Accélérateur d'Initiatives Jeunes* :

- les projets menés dans un cadre scolaire et les projets de voyage dans le cadre de formations initiales ou continues ;
- des projets présentant des contradictions avec les orientations et valeurs développées par le Conseil régional.

La Région pourra, le cas échéant, orienter certains.e.s porteurs de projets vers d'autres dispositifs régionaux.

Partenariat avec les plateformes de financement participatif

Dans le prolongement de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2015 pour sélectionner les plateformes de financement participatif partenaires de la démarche, le partenariat avec les plateformes GwenneG et Kengo est reconduit et formalisé dans le cadre d'une Charte de partenariat.

Le rôle des plateformes s'articule autour des axes suivants :

- constituer le support des candidatures des jeunes qui y déposent leur projet en vue de sa mise en ligne,
- proposer un accompagnement aux porteurs de projet, en amont et en aval de leur candidature,

- participer à l'instruction des projets proposés en assurant une présélection en fonction de leur viabilité et de leur concordance avec les critères définis par la Région,
- contribuer à la communication autour de l'appel à projets, par la mobilisation de leurs outils et réseaux,
- participer avec le Conseil régional à l'organisation d'actions de promotion du dispositif et de valorisation des projets soutenus dans ce cadre.

Le partenariat avec les plateformes ne fait pas l'objet d'une contrepartie financière de la Région Bretagne. Toutefois, les plateformes recueillent une commission spécifique, représentant un certain pourcentage des fonds récoltés, pour les projets ayant réussi leur campagne de financement.

Sélection des candidatures

Les jeunes candidateront à cet appel à projets en déposant leur candidature auprès des plateformes GwenneG et Kengo. La communauté des internautes permettra de repérer et de pré-sélectionner les projets.

La sélection des projets s'articule donc autour de 3 étapes :

- En amont de leur dépôt sur les plateformes de financement participatif : les projets font l'objet d'une présélection par les plateformes, qui vérifient la solidité des candidatures et leur adéquation avec les critères définis par la Région. Les plateformes peuvent accompagner les jeunes dans la finalisation de leur projet.
- Durant la campagne de financement : conformément aux mécanismes du financement participatif, les projets sont soumis, via les plateformes, à la communauté des internautes appelée à se mobiliser financièrement pour atteindre un objectif défini en amont. L'effort « accélérateur » du soutien régional est calibré à 30 % du besoin du projet, dans la limite d'un plafond de 4 000 €. Ainsi, dès qu'un projet dont le besoin de collecte de fonds a été estimé par le créateur ou la créatrice d'initiative à 100 € atteint 70 €, le projet est considéré comme éligible à une subvention régionale de 30 €.
- Après la campagne de financement : il sera demandé aux jeunes pré-sélectionnés.e.s de transmettre un dossier de demande de subvention composé des informations transmises à la plateforme en phase de dépôt de projet, d'un RIB et des éléments permettant d'apprécier la conformité aux dispositions réglementaires en vigueur. Les dossiers pouvant faire l'objet d'un soutien régional seront soumis à l'approbation de la Commission permanente.

Suite à l'attribution d'une subvention, les jeunes accompagnés.e.s devront transmettre au Conseil régional un bilan de la mise en œuvre de leur projet au plus tard le 31 décembre 2018. À cette date, tous les projets ne seront pas nécessairement finalisés. L'objectif est d'abord d'avoir un retour sur les actions engagées par le.la porteur.euse du projet, les dépenses effectuées à l'aide de la subvention régionale et les apports personnels qu'il.elle retire de cette réalisation.

Les jeunes pourront également être sollicités.e.s pour participer aux actions de valorisation du dispositif et des projets *Accélérateur d'Initiatives Jeunes*.

Soutien de la Région

Une enveloppe de 30 000 € est consacrée à cette 4^e édition.

Calendrier

L'appel à projets est lancé suite à la validation du présent règlement d'intervention par la Commission permanente du Conseil régional du 26 mars 2018.

Sa clôture est fixée au 12 octobre 2018, date à laquelle les dossiers devront avoir atteint au moins 70 % de leur objectif de campagne pour être éligibles à l'aide de la Région.

Afin de ne pas freiner les jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets, les dossiers pourront être proposés en Commission permanente au fur et à mesure de leur finalisation.